

AGENCE MARIE PARENTE ARCHITECTE

105 AVENUE Henri Jansoulin

83740 LA CADIERE D'AZUR

tel : 04 94 98 22 85

mail : agence@marie-parente.com

site : marie-parente.com

Linkl : marie-parente.com

COLLEGE JEAN L'HERMINIER

SOMMAIRE

PREAMBULE	2
1. INTEGRATION : LA GESTION DES ACCES ET DES CIRCULATIONS	2
1.1 LA SITUATION AVANT : NOMBREUX CONFLITS.....	2
2. PARTI ARCHITECTURAL :	4
2.1 LES DECONSTRUCTIONS DU BATI EXISTANT : OPTIMISATION DES REHABILITATION	4
2.2 LES GRANDS AXES DE RECONSTRUCTION.....	4
3. MATERIAUX EXTERIEURE ET INTERIEURS - AMBIANCES ARCHITECTURALES	6
3.1 AMBIANCES : LA REFERENCE A TAMARIS.....	6
3.2 MATERIAUX EXTERIEURS.....	9
3.2.1 SEQUENCE D'ENTREE	9
3.2.2 LA COUR	9
3.2.3 TRAITEMENT DES FACADES	9

PREAMBULE

Le programme de restructuration du collège Jean l'Herminier, situé dans le quartier de Tamaris, sur la commune de La Seyne sur Mer, consiste principalement à :

- Réduire la capacité actuelle du collège de 900 à 800 élèves, et à réaffecter l'espace récupéré pour améliorer et pacifier le fonctionnement du collège ;
- Remettre à niveau l'ensemble des équipements en termes d'accessibilité, de performances énergétiques, d'hygiène et de sécurité, dans le cadre d'une démarche BDM ;
- Améliorer l'intégration du collège dans son environnement, en éradiquant les conflits avec le voisinage au sud, en créant de nouvelles fonctions à usage extrascolaire, en redistribuant les accès et les circulations autour du collège, et en concevant un objet architectural fort, en lien avec le quartier.

Cette note a pour objectif de présenter comment le parti architectural et paysager du projet répond à l'ensemble de ces besoins.

1. INTEGRATION : LA GESTION DES ACCES ET DES CIRCULATIONS

Le schéma ci-contre montre la pixellisation du bâti environnant, essentiellement composé de petits collectifs et de maisons individuelles.



Schéma implantation du collège dans le quartier

1.1 LA SITUATION AVANT TRAVAUX : NOMBREUX CONFLITS

L'entrée principale du collège se faisait par une impasse, l'allée des Nymphéas, aménagée en servitude sur une voie privée du lotissement mitoyen.

Cette situation a pour principal intérêt de protéger les collégiens de la circulation routière en les éloignant des principaux axes de circulation, mais elle amène de nombreux inconvénients, pour les collégiens, et pour les riverains :

- Pour les parents, la dépose minute devant le collège est quasi impossible, de même que le stationnement de courte durée, du fait de l'absence de place de parking dédiées aux visiteurs. On remarque sur site un nombre important de parents stationnés sur les carrefours ou les trottoirs, attendant leurs enfants dans des conditions peu propices et gênantes pour la circulation ;
- Pour les riverains, les nombreuses allées et venues quotidiennes des parents ou visiteurs, ainsi que les incivilités qui peuvent facilement les accompagner (parking en double file, demi-tours intempestifs) sont des sources de nuisances importantes. Les entrées des lotissements voisins, fermées par des portails sécurisés pour empêcher toute circulation piétonne ou routière, montrent les conflits que doivent engendrer cette entrée ;

- Pour le passant, cette entrée est peu visible, ce qui rend cet équipement peu marquant et empêche sa mise en valeur.

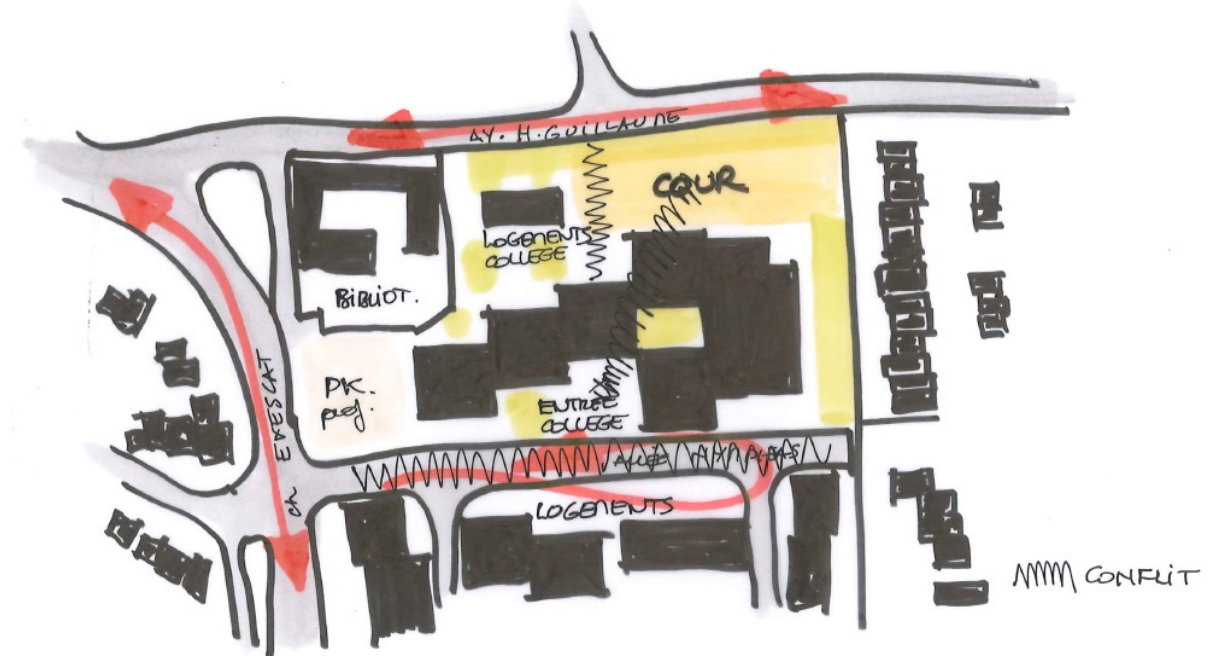


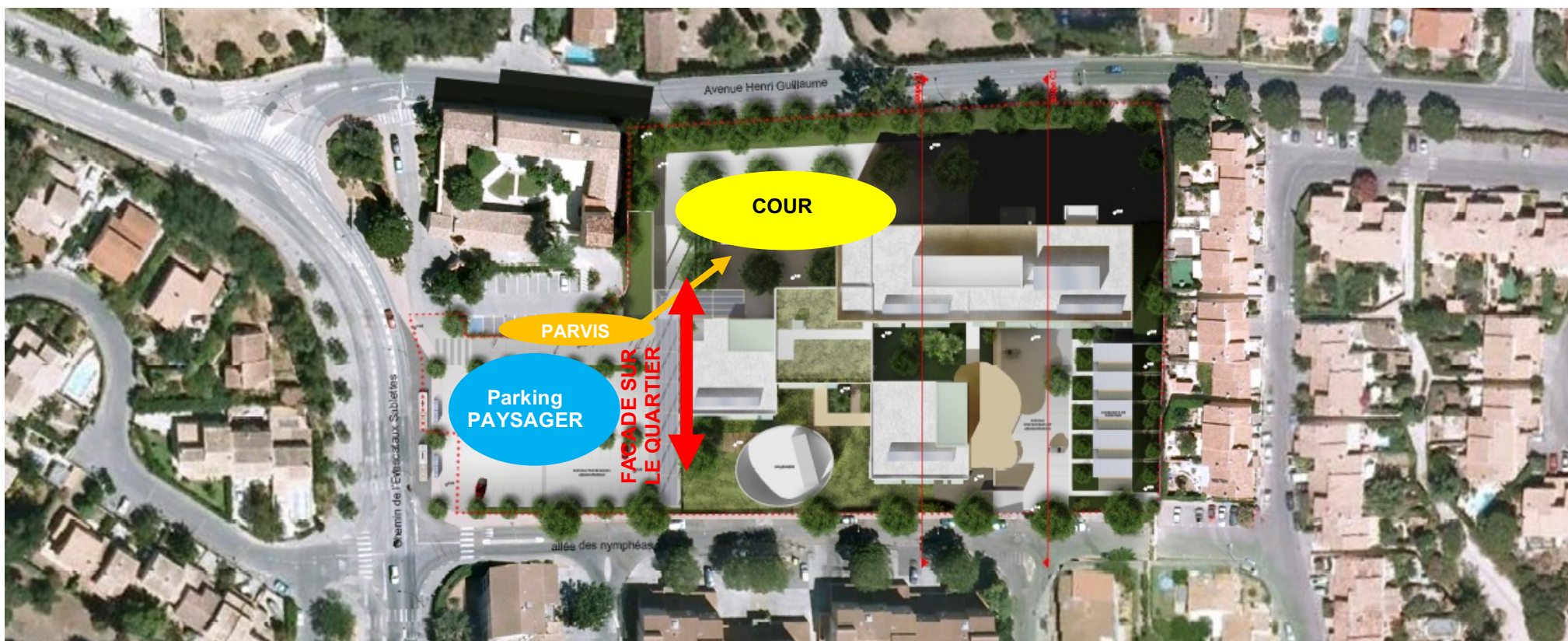
Schéma des conflits fonctionnels principaux repérés sur le collège existant

Assez naturellement, l'entrée du collège semblerait devoir se faire par l'ouest.

En effet, une partie des parkings sont déjà situés à l'ouest, et les carrefours et voiries existants semblent tout à fait compatibles avec ce type d'équipement. Pourtant le positionnement des bâtiments et de la cour au nord rendent cette partie de l'établissement difficilement accessible.

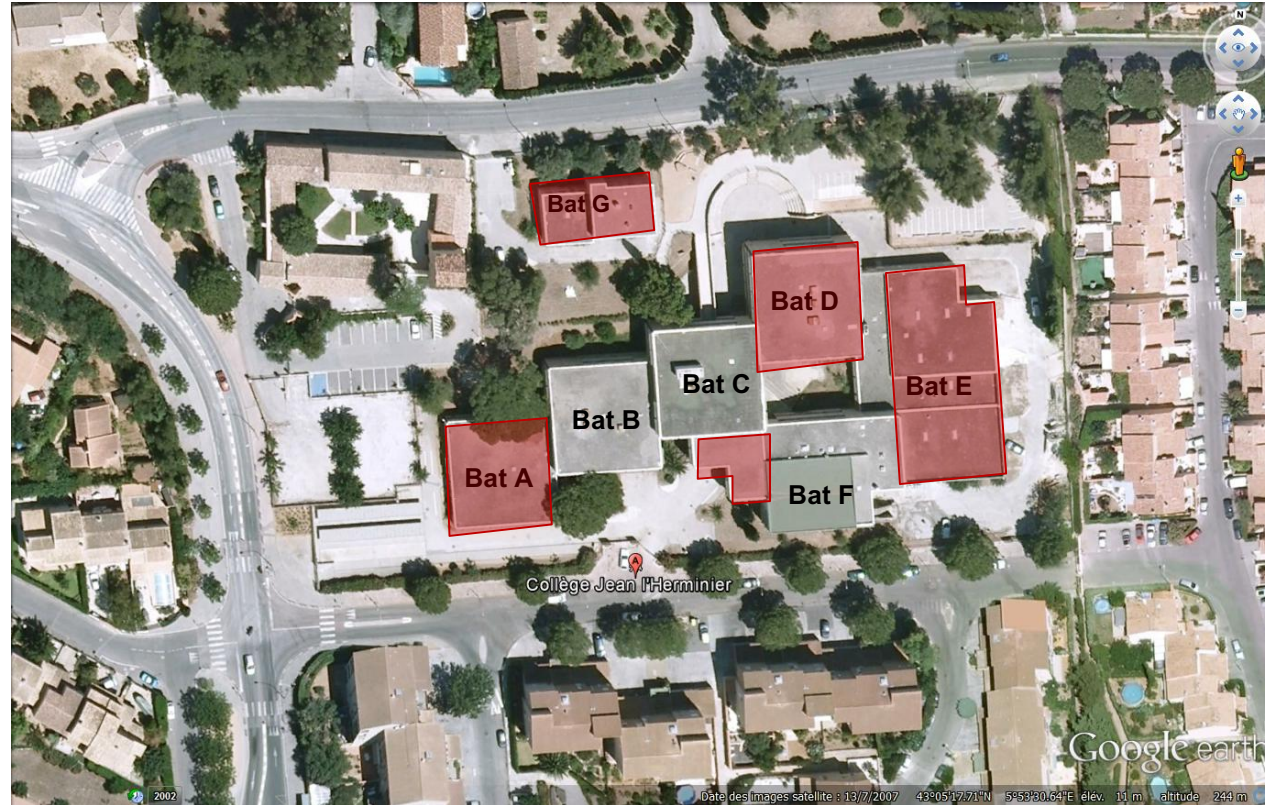
L'originalité et l'atout du projet sont de réorienter le collège vers son entrée la plus naturelle, la plus pratique, et la plus sûre et d'améliorer l'entrée des élèves directement vers la cour :

- En démolissant l'élément le plus à l'ouest du bâtiment, le projet crée un recul qui permet d'installer le parking pour les visiteurs et les enseignants, ainsi qu'un vaste parvis piéton à l'écart de la circulation routière pour l'accueil des collégiens ;
- Le recul et la réorientation du bâtiment permettent de le valoriser en créant avec une pergola monumentale en bois, un signal fort, reconnaissable et structurant pour le quartier ;
- Le chemin de l'Evescat est une voie large avec une circulation ralentie par la présence de deux carrefours rapprochés, ce qui le rend tout à fait compatible avec les circulations routières et piétonnes liées à l'accès principal d'un collège ;
- Les nuisances pour les riverains du sud sont éliminées,
- L'accès du collège est réorienté vers les transports en commun et les équipements périscolaires (bibliothèque, équipements sportifs) ce qui améliore la circulation piétonne des collégiens ;
- La sécurité des collégiens est renforcée par le recul de l'entrée par rapport aux voies de circulation.



2. PARTI ARCHITECTURAL :

2.1 LES DECONSTRUCTIONS DU BATI EXISTANT : OPTIMISATION DES REHABILITATION



Le projet maintient une base constituée de trois plots en béton. C'est cette trace du passé, qui structure les nouvelles constructions. Les structures en béton armé des bâtiments existants ont un vieillissement remarquable.

Le projet de réhabilitation des bâtiments existants est un atout sans contexte sur l'économie du projet. En effet la restructuration des bâtiments est dans l'air du temps. En ce moment, Le pavillon de l'Arsenal à PARIS y consacre une exposition « un bâtiment, combien de vies ».

On peut lire dans les colonnes du TELERAMA de février 2015 : "Depuis 2000, après des décennies de rénovation bulldozer, architectes, élus et aménageurs penchent heureusement de plus en plus pour la transformation et la réaffectation du bâti industriel, même assez banal, pour peu qu'il tienne debout. (...) Garder la trace de l'usine ou de l'entrepôt



du coin de la rue, c'est d'abord ne pas renier leur histoire, ni oublier ceux qui y ont travaillé. Rénover plutôt que démolir, c'est aussi éviter un gâchis de matériaux et des centaines de camions de gravats".

Le projet tente de garder le plus possible de plots existants mais pour aérer et restructurer le collège, certaines déconstructions sont nécessaires.

Le bâtiment A situé à l'ouest du terrain, constitué par les salles d'enseignement scientifique, est déconstruit pour permettre l'extension du parking et la création du parvis d'accueil du collège.

Le bâtiment G, constitué par les logements de fonction, est également déconstruit, et les logements sont déplacés.

Le bâtiment E, essentiellement constitué par les salles d'enseignement pratique pour les SEGPA, est déconstruit. Cette évolution d'un collège 900 vers un collège 800 donne la respiration nécessaire à la restructuration du collège.

Le bâtiment F est partiellement déconstruit pour lui rendre une forme cubique, en harmonie avec les autres bâtiments conservés sur le site.

Le bâtiment D est déconstruit.

Le bâtiment d'enseignement général est conçu entièrement neuf, organisé de part et d'autre du plot D déconstruit mais dont la trace et le gabarit sont conservés. Le maintien de l'ossature existante structurelle posait un certain nombre de contraintes techniques et fonctionnelles qu'il convient d'éradiquer pour répondre aux performances environnementales demandées :

2.2 LES GRANDS AXES DE RECONSTRUCTION

Les nouveaux aménagements ont pour but de rendre son unité au bâtiment principal d'enseignement, et de créer de nouvelles fonctions dans des entités architecturales facilement identifiables.

Le signal fort du collège sur le quartier est rendu par une grande pergola en bois, formant un fronton monumental face au parvis et au grand parking d'entrée. Cette pergola, en plus d'assurer un lien visuel entre les bâtiments, accueille les élèves et les guide vers les salles d'enseignement.

Le pôle d'enseignement occupe le bâtiment central du collège qui vient se dérouler autour de l'ancien bâtiment D. Il abrite au rez-de-chaussée l'espace de restauration directement ouvert sur la cour située dans l'angle nord-ouest du site et protégée des nuisances extérieures par des restanques végétales.

Les fonctions administratives et d'accompagnement à l'enseignement sont regroupées sur les plots à l'entrée du collège.

La partie nord de la parcelle est dédiée à l'usage exclusif du collège, alors que la zone sud regroupe les fonctions qui s'ouvrent sur le quartier.

La salle polyvalente destinée à l'usage des collégiens, mais également à celui des associations du quartier, est installée à l'angle sud-ouest du projet. Elle adopte des formes courbes et s'habille de bois, pour assurer, comme une rotule, un lien visuel et fonctionnel entre la vie du collège et la vie du quartier.

L'espace de CDI, lui aussi en bois, est construit sur pilotis et vient s'accrocher au plot F, comme un rappel de l'environnement des cabanes à huitres de la baie de Tamaris.

Enfin, les logements de fonction sont reconstruits sous forme de maisons individuelles mitoyennes dans l'angle sud-est du terrain, accompagnées de leurs parkings et de jardins privés.



Schéma des reconstructions

3. MATERIAUX EXTERIEURE ET INTERIEURS - AMBIANCES ARCHITECTURALES

3.1 AMBIANCES : LA REFERENCE A TAMARIS

Le parti urbanistique et architectural est un parti d'intégration au contexte urbain.

Cette opération se caractérise par :

- REFERENCE GENERALE au site de TAMARIS ;
- Le projet est mis en avant par les nouvelles couleurs. Elles sont comme un rappel de la mer et de la nature environnante. Voir référence ci-contre de peinture vieillie verte formant comme un reflet avec les couleurs de la mer et du ciel ;
- Cette thématique « couleur » est travaillée sur différents matériaux, autour des nuances de Vert, et bleu. Ces couleurs s'alternent, sur les brises soleil, les panneaux de façade, en fond de claustra bois, en peinture des trumeaux béton existants et en tableau de menuiseries neuves ;
- Le projet renforce l'évocation de l'esprit maritime. Les structures métalliques, et les menuiseries aluminium sont réalisées thermo-laquées blanche en référence aux bateaux ;
- En rappel des cabanes à huîtres de TAMARIS, les bâtiments en extensions évoquent ces volumes architecturaux particuliers. Tout comme la création de bâtiments et passerelles sur pilotis, en bois et en métal, et l'introduction de forme courbe pour liaisonner les espaces.

Pour assouplir la géométrie carrée récurrente des existants, (telle des huîtres, les bâtiments en extension viennent s'accrocher aux bâtiments en béton. Le volume du CDI est complètement suspendu, comme les diverses passerelles de liaison du R+1.

Dans le projet du Collège de l'Herminier, le choix du bois est préféré pour les nouveaux bâtiments pour répondre aux objectifs environnementaux très forts et en référence au bois des cabanes à huîtres de TAMARIS.

De surcroît, le bois allège l'aspect massif des plots BETON existants.

Les bâtiments neufs sont isolés par l'extérieur avec vêtements en façade. Trois entités sont complètement en ossature bois, les logements, la salle polyvalente et le volume du CDI.

Les vêtements extérieurs s'alternent en claustra ajourés de couleur bois naturel, et panneaux composites de couleur gris, bleu et vert. Les rez-de-chaussées des bâtiments neufs, sont revêtus de panneaux composites type éternit, de couleur Gris clair en lien avec les bétons.

Les bâtiments existants sont rénovés avec un doublage thermique intérieur. Ceci permet de revaloriser les panneaux béton extérieurs qui sont restés en bon état. L'aspect brut est agrémenté par des menuiseries ALU extérieures thermo-laquées blanches, les trumeaux et les brises soleil sont colorés en vert et en bleu.



Vue sur les cabanes à huîtres de l'anse de tamaris

Les couleurs de TAMARIS

LE VERT D'EAU
LE BLEU





Evocation des CABANES A HUITRES, passerelles, pilotis et formes courbes.



Gamme de couleurs retrouvée sur le nouveau centre commercial de la Commune.

Evocation DES COULEURS DE TAMARIS, par un Dégradé de bleu et de vert sur les brises soleil du projet, (référence de la photo, supermarché Auchan DE LA SEYNE SUR MER)



Perspective du patio intérieur.

Tous les locaux techniques de traitement d'air en toiture, reprennent l'écriture de cabanes à huitres accolées.

La référence à la mer et aux pêcheurs : Les garde-corps extérieurs des passerelles sont en maille de filet inox et sont agrémentées de main courante type bateau. Les menuiseries en aluminium laquée blanc.



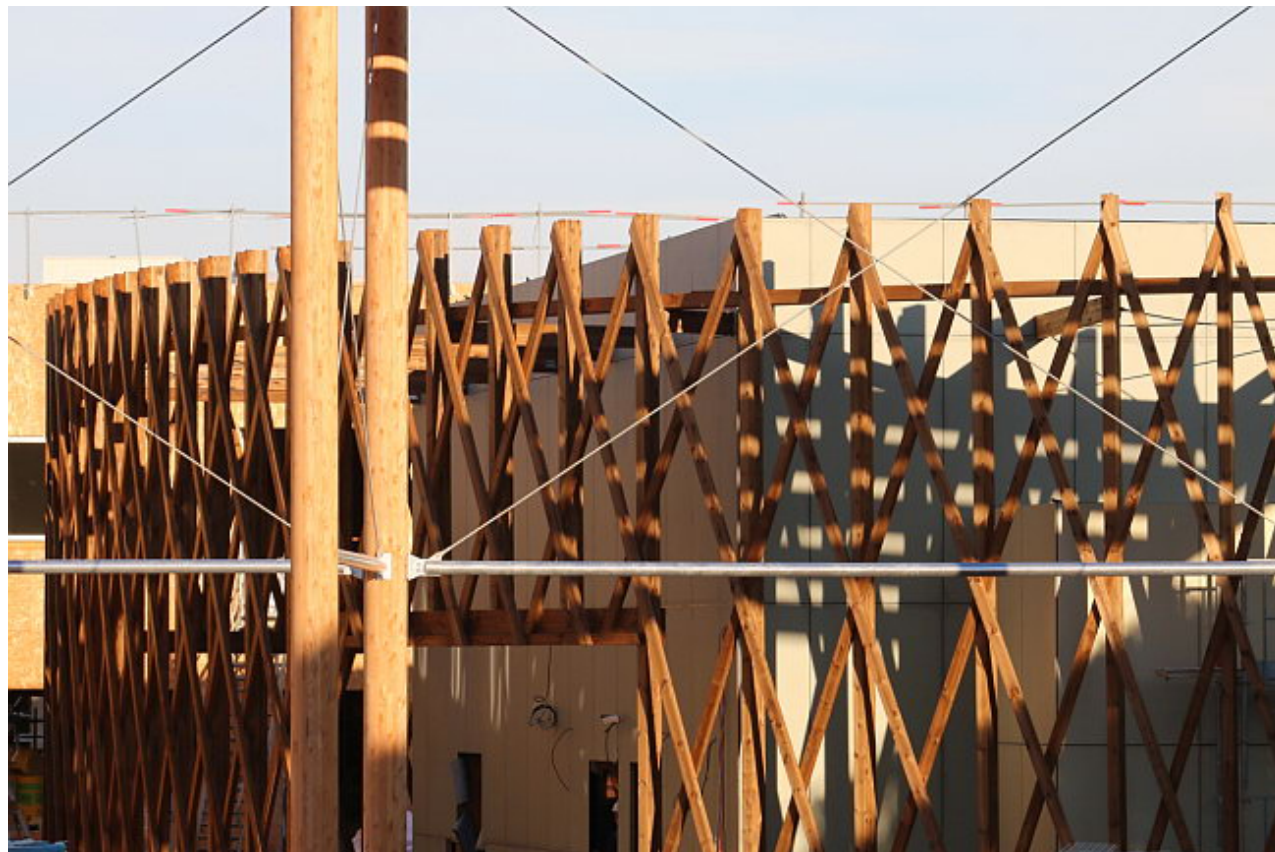
Vue sur les toits



La conception de la salle polyvalente a été pensée en évocation à la mer.

La salle polyvalente est constituée par un jeu de boîtes de tailles différentes réunies dans « les mailles d'un grand filet » transparent qui ceinture l'ensemble. C'est une résille de bois et de métal qui évoque les filets des pêcheurs de TAMARIS. La forme de la résille reprend les contours d'une proue de bateau.

Ce bâtiment marque un signal fort sur le boulevard.



Façade et résille

